

Département du Doubs

Canton de Saint - Vit



Mairie de JALLERANGE

Compte-rendu du Conseil Municipal du mercredi 18 Décembre 2024 à 20h30

Membres en exercice : 10 Présents : 8 Procurations : 1

Date de la convocation : 03/12/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit Décembre, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Gilles PINASSAUD, Maire.

Présents : Thierry COULON, Corinne DEVILLERS, Emilie GAIFFE-JACOT, Lionel GUILLEMOT, Vincent PALMERO, Laurent PINARD, Gilles PINASSAUD, Antoinette ZENDRINI-BOUMEN

Excusés : Aurélien BRESSON qui a donné procuration à Gilles PINASSAUD, Florence MARESCHAL.

Secrétaire de séance : Laurent PINARD

- Le précédent compte-rendu est adopté à l'unanimité

Validation des RPQS du SIEVO 2023

Les conseillers municipaux ont pris connaissance des rapports sur le prix et la qualité des services publics eaux, assainissement non-collectif et assainissement collectif du SIEVO 2023. Ceux-ci ont été adoptés par délibération du 05/07/2024 par le Conseil Syndical.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adopter ces rapports.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Protection sociale complémentaire

Les collectivités doivent à compter du 1^{er} janvier 2025 participer financièrement à la protection sociale de leurs agents. Le conseil municipal décide d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour :

- le risque prévoyance c'est-à-dire les risques liés à l'incapacité de travail, l'invalidité ou le décès,
- au contrat référencé pour son caractère solidaire par le centre de gestion du Doubs proposé par CNP avec une gestion du régime assurée par Relyens .
- de participer à hauteur de 60 %

Délibération adoptée à l'unanimité

Travaux sylvicoles 2025

Le 1^{er} adjoint présente le programme des travaux sylvicoles 2025. Après en avoir délibéré, le conseil municipal acceptent la signature du devis de travaux pour un montant de 4335.67 € TTC. *Délibération adoptée à l'unanimité*

Pose de caniveaux en pavés rue du Château

Le Maire présente un nouveau devis de MICHAEL TP pour la pose de caniveaux en pavés rue du Château pour un montant de 8640.00 €. Il précise qu'une demande de subvention à hauteur de 20% a été déposée auprès de la Préfecture du Doubs dans le cadre de la DETR.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce favorablement pour la signature du devis.
Délibération adoptée à la majorité.

Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025

Afin d'assurer une continuité de fonctionnement des services, il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement comme suit :

Chapitre	Article	Intitulé	Crédits autorisés avant le vote du BP
20	203	Frais études, recherche et développement	1 200.00 €
21	215	Réseaux assainissement	33 142.50 €
23	231	Immobilisation corporelle en cours	150 000.00 €
Total			184 742.50 €

Délibération adoptée à l'unanimité

Mise à jour de la longueur de voirie communale

Il convient d'actualiser la longueur de la voirie communale dans le cadre de la revalorisation de la Dotation Générale de Fonctionnement perçue par la commune. Après avoir procédé au métrage des différentes voies, il en ressort le classement et les mètres suivants :

- Voies à caractère de rue : 3895 mètres
- Voies à caractère de chemin : 2010 mètres
- Places et aires de stationnement exprimées en mètres linéaires : 175 mètres linéaires

Les chemins ruraux sont recensés pour une longueur de 2185 mètres.

Délibération adoptée à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

- ❖ Les nouveaux habitants sont invités à se faire connaître en mairie ou par mail : mairie@jallerange.fr
- ❖ Le maire et l'ensemble des conseillers municipaux vous renouvellent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.
- ❖ Inscriptions pour l'affouage jusqu'au 15/01 en mairie ou par mail